

Service instructeur
Service Insertion et Développement
Local

N° CP-2009-12-4-11

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJET D'ACTION MIS EN ŒUVRE PAR LE COLLÈGE DE RIBEAUVILLÉ**

Résumé : *Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 40 000 € en 2009, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.*

Dans ce cadre, le collège Les Ménétriers, de Ribeauvillé, présente un projet pour un montant total de 2 900 €.

Il est proposé d'autoriser, pour l'action présentée, le versement du financement correspondant au collège porteur du projet.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique, réunie le 27 août 2009, sur la base du document « Demande de financement » présenté par le collège de Ribeauvillé, un projet est soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ce projet, dont la synthèse figure en annexe, s'élève à 2 900 €. Le montant de la subvention proposée au titre du FIVS s'élève à 2 900 €.

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
Les Ménétriers RIBEAUVILLÉ	Environnement et citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - CPE - Assistante Sociale, - Infirmière, - Professeurs de français, d'histoire – géographie - éducation civique, d'EPS, de SVT, - Equipe du CDI. 	<ul style="list-style-type: none"> - La BPDJ, - Le CAP, - le Planning Familial et le Centre de Planification de Colmar, - Le Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires et la Tuberculose (CDMRT) - Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), - ATD Quart Monde, et l'association ESPOIR, - Un professeur de mime et de danse hip-hop. 	2 900 €

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il est proposé d'attribuer un crédit de 2 900 €.

La dépense est à imputer sur l'opération 2009-H711-9999, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser le financement correspondant, soit 2 900 € au collège Les Ménétriers de Ribeauvillé, porteur du projet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

Porteur	Collège Les Ménétriers - RIBEAUVILLE
Intitulé	« Environnement et citoyenneté »
Objectifs de l'action	<p>Ce collège accueille 800 élèves regroupés en diverses structures dont une SEGPA (<i>Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté</i>), une UPI (<i>Unité Pédagogique d'Intégration</i>) et un dispositif en PPRI (<i>Programme Personnalisé de Réussite par l'Insertion</i>). Ce projet fait suite à l'action menée en 2008-2009 et intitulée « Relations filles et garçons : travaillons la mixité ». Il s'agit à présent d'élargir la thématique sur « l'ouverture à l'autre » et « le respect de l'environnement collège ».</p> <p>Ainsi, le présent projet vise à responsabiliser les élèves au sein du collège, dans leur quotidien. Il se décline en plusieurs volets en s'adressant à des classes d'âges différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>le volet environnement</u> : sensibilisation des élèves au respect des locaux et des espaces extérieurs, amélioration et harmonisation des relations entre pairs et avec les adultes du collège, - <u>le volet citoyenneté</u> : lutte contre les discriminations (<i>qu'elles soient relatives au handicap, à l'origine des élèves, au sexe, à la religion, à la culture</i>) qui doit permettre de resituer les enjeux du vivre ensemble dans un établissement scolaire de cette taille. <p>L'enjeu d'un tel projet est d'impliquer les élèves dans la propreté et le bien-être au collège, d'agir sur les mentalités et de faire face aux débordements violents et discriminatoires d'élèves qui affichent des opinions racistes, voire antisémites. Les résultats obtenus pourront être mesurés en terme de diminution du nombre de signalements pour incivilités.</p>
Contenu de l'action	<p>Diverses actions sont prévues pour mener à bien ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>sur le volet environnement</u> : tri des déchets à la cantine, aménagement et entretien d'un « jardin médiéval » (<i>avec les professeurs de SVT et avec le concours des agents d'entretien du collège</i>), - <u>sur le volet citoyenneté</u> : travail sur la médiation et la communication (<i>par l'assistante sociale, avec les délégués</i>), introduction à la notion de respect entre les sexes et intervention d'un animateur, sourd-muet, en « Danse hip-hop » et mime dans le cadre de la journée de l'audition (<i>actions coordonnées par l'infirmière et les professeurs d'EPS</i>), « défis lecture », intervention d'un auteur présent au Salon du Livre de Colmar, débats sur le thème de la citoyenneté, présentation, à travers leurs écrits, de personnages oeuvrant (<i>ou ayant œuvré</i>) pour la paix (<i>en CDI et avec les professeurs de français</i>). Des associations engagées dans des actions de solidarité (ATD Quart Monde, ESPOIR) pourront intervenir. <p>Le travail en groupes classes sera assuré par les enseignants et l'équipe s'attachera à organiser des séances en effectifs plus réduits (<i>groupes de délégués, groupes de travail au CDI,...</i>). Dans le cadre du travail d'information sur les institutions françaises, des déplacements à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au Parlement Européen seront envisagés ultérieurement mais ne font pas l'objet d'une demande de subvention en l'état actuel du projet.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Si la CPE est responsable du projet, la majeure partie de l'équipe éducative est mobilisée autour des diverses actions (<i>les enseignants en français, EPS, SVT, histoire/géographie, l'Assistante Sociale, l'infirmière, la documentaliste</i>) ainsi que les ATOSS.
Durée de l'action	Le projet démarrera dès l'automne 2009 pour s'achever en juin 2010.
Public	Les actions sont variées et toucheront toutes les classes d'âge et toutes les sections. Tous les élèves ne seront pas concernés mais représentés et bénéficieront d'un « retour ».
Partenaires	La BPDJ, le CIDFF, le CDMRT, le CAP, le Planning Familial, le centre de planification, ATD Quart Monde, ESPOIR, et un animateur de danse hip-hop et de mime seront partenaires du projet.
Budget prévisionnel	Le coût du projet s'élève à 3 250 € et correspond au coût des interventions du CIDFF (<i>pour 1 844 €</i>), de l'animateur en « Hip-hop » (<i>pour 900 €</i>), de l'achat de livres (<i>pour 506 €</i>) et de matériel pour l'aménagement d'un jardin (<i>pour 500 €</i>).

Conclusions, avis des membres de la Cellule Technique réunie le 27 août 2009 :

Avis favorable pour une subvention à hauteur de 2 900 €.

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 SEPTEMBRE 2009

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04299	COLLEGE LES MENETRIERS - RIBEAUVILLE Financement de l'action Environnement et citoyenneté	2 900,00
Total		2 900,00